



**Réflexions et questions posées lors des activités préparatoires à la Convention
Régionale CAL/LUXEMBOURG**

**Thématique : « Appartenance religieuse et son implication dans la construction
de son orientation sexuelle ou identité de genre »**

Activité : ciné-débat

Date : 17 mai 2022

Lieu : Virton

Organisation/partenaires si autre que la régionale : Ciné Patriat de Virton

Nombre de participants : 33

Rapport transmis par : Céline Billion

Autres précisions :

Réflexions :

- L'impact que la religion de Yassin a eu sur le déroulement de cette histoire.
- La place pour ce « type » de personnes dans une société où le catholicisme reçoit encore 75% des subsides destinés aux cultes.

Questions :

- « Est-ce qu'il n'y a pas une forme de liberté d'expression trop présente dans notre société sur le sujet LGBTQIA+ qui noie nos jeunes dans un melting-pot d'informations ? ».
- « Comment en tant que famille musulmane peut-on se remettre de l'atrocité vécue par son fils homosexuel ? ».
- « Est-ce que l'aspect « circonstance aggravante d'homophobie » a été mis en avant par cette famille musulmane dans une société majoritairement catholique ? ».

Propositions :

- Des services compétents permettant aux personnes en questionnement sur leur orientation sexuelle ou leur identité de genre de pouvoir faire le tri dans les nombreuses informations qu'ils/elles peuvent recevoir. Ils doivent pouvoir avoir de quoi exister pour toucher le plus large public possible.
- Savoir que son fils a été torturé à cause de son orientation sexuelle a tout changé pour cette famille musulmane. L'éducation du père a été fondamentalement revue et adaptée par sa propre réflexion. Il faudrait donner les outils à tout à chacun/chacune pour savoir se questionner sur l'héritage de sa confession et de ce qu'ils/elles souhaitent en faire. Ça peut

passer par des services compétents mais aussi par une meilleure visibilité de la communauté LGBTQIA+ de différentes confessions dans leurs propres institutions de cultes.

- Le procès du meurtre d'Hassan Jarfi a été le premier en Belgique à être jugé pour des circonstances aggravantes liés à l'orientation sexuelle de la victime. Il doit y avoir sûrement plus de faits liés à ces questions d'orientation sexuelle ou d'identité de genre. Une très bonne formation des professionnels de première ligne qui reçoivent ces personnes permettraient une meilleure prise en charge et une plus grande visibilité de statistique précise sur ce public en besoin d'aide.